

## Procès-verbal de la commission «Seniors» Mardi 12 septembre 2019 à 15h30, Salle Lausanne Région

<b>Présidence</b>	Serge SANDOZ, Conseiller municipal à Cheseaux-sur-Lausanne
<b>Présent-e-s</b>	Michelle BEAUD, Conseillère municipale à Crissier Jean-Marc CHEVALLAZ, Conseiller municipal à Pully Emmanuel LAURENT, Chef du domaine des prestations spécialisées – Lausanne Edna CHEVALLEY, Présidente du Mouvement des Aînés Karine CLERC, Conseillère municipale à Renens Oscar TOSATO, Conseiller municipal à Lausanne Philippe SOMSKY – Le Mont-sur-Lausanne Martine LOB, Conseillère municipale à Cheseaux-sur-Lausanne Yann ROD, Délégué seniors, Ville de Lausanne
<b>Lausanne Région</b>	Silva MÜLLER DEVAUD (resp. commission) Patrizia M. DARBELLAY (Secrétaire générale en charge des finances) Fabienne SAUGY (procès-verbal)
<b>Excusé-e-s</b>	Pierre JOLLIET, Conseiller municipal à Epalinges Louis PIPOZ, Conseiller municipal à Savigny Jean-Paul DUDT, Membre de l'AVIVO Lausanne Tristan GRATIER, Directeur de Pro Senectute Vaud Loubna LABAAR, Conseillère municipale à Chavannes-près-Renens Patricia RIVA, Conseillère municipale à Bottens
<b>Invité-e-s</b>	René GOY, Directeur adjoint de Pro Senectute

### **Prochaine séance de Commission :** **Sera fixée par un doodle**

M. Serge Sandoz souhaite la bienvenue à M. Yann Rod, Délégué seniors de la Ville de Lausanne, qui assistera dorénavant aux séances de la commission.

M. Oscar Tosato indique que le Conseil communal de la Ville de Lausanne a accepté la création du poste de Délégué seniors. La Ville a engagé M. Yann Rod qui assurera ce poste à 50% et maintiendra un 50% en tant que Chargé de communication pour le département « Sport et cohésion sociale » de M. Tosato.

Ce dernier ajoute que M. Rod a été Conseiller municipal à la commune d'Yvonand, ce qui lui donne une bonne connaissance du monde politique.

**M. Yann Rod remplacera M. Emmanuel Laurent à la commission Seniors de Lausanne Région.**

### **1. Adoption de l'ordre du jour et PV de la séance du 21 mai 2019**

L'ordre du jour de cette séance est adopté.

M. Jean-Marc Chevallaz demande un ajout au point 6 du procès-verbal :

- M. Jean-Marc Chevallaz informe qu'il est intéressé par cette nomination, mais que malheureusement, il



n'est pas disponible pour le moment étant impliqué dans 12 autres commissions, dont 8 comme président ou vice-président. De ce fait, il ne peut dégager le temps nécessaire pour s'investir pleinement dans les projets seniors de Lausanne Région. **Il reste toutefois intéressé par cette présidence lors de la prochaine législature, sous réserve qu'il soit réélu.**

## 2. Dossier thématique Seniors

M. Serge Sandoz rappelle que le Dossier thématique a été rédigé par M. René Goy suite à la Journée de réflexion du 20 mars et mis en page par Mme Silva Müller Devaud. Il les remercie tous deux pour ce très beau travail.

M. René Goy désire apporter quelques petits ajustements à ce document avant qu'il ne soit envoyé aux communes, il prendra contact avec Mme Silva Müller Devaud pour ces modifications.

## 3. Mandat conseil en soutien aux travaux de la commission Seniors

La commission désirent s'adjoindre les compétences métiers d'un professionnel du domaine des Seniors, a proposé, lors de la séance du 21 mai 2019, que M. René Goy soit mandaté comme « personne conseil » de la commission.

### Prestations attendues

#### a. Conseils et expertise au sein des séances de la commission

Participer en tant que membre consultatif aux séances et activités de la commission pour conseiller et orienter les travaux à entreprendre.

#### b. Appui à projets

Préparation et suivi de projets, sur demande de la commission

### Objet du mandat

Le *point a.* du mandat porte sur **cinq séances** de commission par année, d'environ **3h30** (durée de la séance : 1h30 + préparation : 2h00).

Le *point b.* du mandat concerne des travaux à réaliser sur demande de la commission, selon les disponibilités du mandataire et à un tarif horaire prédéfini (TTC).

Le mandat prendrait effet dès le 15 septembre 2019

Avant d'ouvrir la discussion, M. René Goy précise les éléments suivants :

- Le mandat lui serait confié à titre personnel, hors de ses fonctions à Pro Senectute Vaud
- Le temps de préparation des séances est modulable
- Il confirme ses disponibilités pour les séances de la commission, en revanche il ne peut aujourd'hui garantir le temps disponible pour travailler sur des projets spécifiques
- Le tarif horaire de Frs 140.-/h est une base de discussion

M. Serge Sandoz demande à M. René Goy de quitter la salle afin que les membres de la commission puissent discuter librement de cette proposition de mandat.

### Tour de table

M. Oscar Tosato ne remet pas en question les compétences de M. René Goy, ni le tarif proposé. En revanche, il estime qu'il n'est pas possible pour M. Goy de siéger au sein de la commission aux côtés du directeur de Pro Senectute Vaud, M. Tristan Gratier, d'autant plus qu'il en est le directeur adjoint. Par ailleurs, il demande si ce mandat est indépendant du poste de référent seniors.



M. Serge Sandoz indique que ce mandat est totalement indépendant du poste de référent seniors et il ne pense pas que M. René Goy envisageait d'en être candidat.

M. Jean-Marc Chevallaz estime que le problème ne réside pas dans le fait qu'il y ait 2 représentants de Pro Senectute Vaud à la commission, mais que M. René Goy travaille pour une institution active dans le domaine des seniors.

Mme Karine Clerc rejoint ces points de vue et indique que l'engagement de M. René Goy risque de créer des précédents avec les autres institutions qui œuvrent en faveur des seniors. Il serait préférable de mandater un expert externe indépendant.

D'avis général, les membres de la commission décident qu'il n'est pas adéquat que M. René Goy soit mandaté au sein de la commission. Ils estiment que cela pose un problème de conflit d'intérêts car, à terme, il s'agira d'orienter les travaux de la commission. En revanche, il sera toujours envisageable de lui confier des mandats ponctuels.

**De retour dans la salle, M. René Goy comprend cette décision et le problème de conflit d'intérêts créé par ses appartenances institutionnelles. Par conséquent, il retire sa candidature comme « mandataire conseil » en soutien au travaux de la commission.**

#### **4. Proposition de création et de mise en place d'un poste de « référent seniors régional »**

Afin de répondre aux suggestions relevées dans le rapport édité par l'EESP et confirmées lors de la journée de réflexion du 20 mars, la commission souhaite faire appel à un « référent seniors régional ». Cette personne sera le contact direct avec les municipalités désireuses d'améliorer leur offre aux seniors ou souhaitant mutualiser leurs forces en collaboration avec d'autres communes voisines. Il sera aussi force de proposition pour les communes.

M. Oscar Tosato relève le point mentionné dans le document sur les synergies qui pourraient être développées avec le Délégué seniors de la Ville de Lausanne et demande davantage de précisions.

M. Serge Sandoz répond qu'il s'agirait de travailler ensemble et d'échanger sur les connaissances et les expériences de chacun.

M. Oscar Tosato ajoute que la Ville de Lausanne représente plus de 40% des cotisations de Lausanne Région et, de ce fait, elle finance doublement ces postes puisqu'elle vient d'engager son propre délégué seniors.

Qu'est-ce que le référent de Lausanne Région apportera de plus à la Ville de Lausanne ?

Mme Silva Müller Devaud rappelle que ce poste sera vraisemblablement pris en charge à moitié par le Canton et que la part lausannoise serait restreinte à ce titre.

Mme Patrizia Darbellay propose de trouver un accord pour éviter cette double participation de la Ville de Lausanne, comme par exemple :

- Lausanne Région demande une participation plus importante au Canton pour valoriser également le poste de la Ville de Lausanne et rétrocède ensuite une partie à la Ville
- La commission et le référent seniors de Lausanne Région proposent des projets apportant une réelle plus-value à la Ville de Lausanne



Mme Karine Clerc remercie la commission pour ce travail et cette proposition. Elle demande si les communes hors du périmètre de Lausanne Région ne pourraient pas se sentir lésées de ne pas pouvoir profiter de cette prestation payée, en partie, par le Canton. Mme Patrizia Darbellay répond que chaque association régionale travaille sur ses propres dossiers et que Lausanne Région est l'une des seules régions à développer des projets sociaux. Elle ajoute que ce projet-pilote pourrait devenir ensuite un moteur pour les autres régions.

M. Oscar Tosato ajoute que M. Fabrice Ghelfi (Etat de Vaud) avait cherché des organismes pour accueillir ce poste, mais qu'aucune proposition n'avait été acceptée. Toutefois, le montant prévu par le Canton pour ce poste, suite au postulat Uffer, est vraisemblablement toujours disponible.

M. René Goy précise que, suite à ce postulat, le Conseil d'Etat avait prévu une triple gouvernance en incluant le monde associatif et qu'il s'agirait de tenir compte de cet élément dans la mise en place du poste.

Au vu de ce qui précède, Mme Patrizia Darbellay et Mme Silva Müller Devaud rencontreront la Ville de Lausanne le 29 octobre 2019 afin d'évaluer la complémentarité des postes de référent seniors régional et délégué seniors de la Ville.

### Prochaines étapes

- Lausanne Région affine le projet en collaboration avec la Ville de Lausanne et M. Yann Rod
- Soumission au Bureau de coordination pour un préavis
- Démarches de négociation avec le Canton
- Décision finale
- Soumission à l'Assemblée générale de Lausanne Région

## 5. Prochaines dates de la commission

La prochaine séance sera fixée via un sondage Doodle une fois que Lausanne Région aura davantage de précisions sur le poste de référent vis-à-vis de la Ville de Lausanne et du Canton de Vaud.

## 6. Divers et propositions individuelles

M. Oscar Tosato demande si la commission organise une action le 1<sup>er</sup> octobre « Journée internationale des personnes âgées ». M. Serge Sandoz répond que la commission avait choisi de ne rien prévoir vu que Pro Senectute Vaud fête ses 100 ans et que de nombreuses activités sont d'ores et déjà prévues.

Mme Martine Lob indique qu'elle a assisté à une présentation de l'application RESOLI (EPFL+ECAL) permettant aux seniors de s'inscrire pour des sorties et des activités mises en place par les communes. Elle a trouvé cette démarche très pertinente.

Les membres sont conviés à un apéritif organisé en l'honneur du départ de M. Serge Sandoz et de la passation de la présidence à Mme Michelle Beaud.